

La période de Noël est souvent propice aux actes de malveillance (vol des cadeaux et des produits de bouche de valeur), nous vous donnons quelques conseils pour sécuriser votre habitation : - Protéger et renforcer les points d'accès (porte d'entrée, fenêtres et autres issues) - En cas d'absence (même de courte durée comme pour aller faire les courses notamment), fermer les volets (notamment des baies vitrées qui offrent un accès plus facile aux cambrioleurs) - Dissimuler les biens attrayants (argent liquide, bijoux, matériel informatiques, téléphones portables) - Ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes même pour une absence de courte durée. - Ne pas cacher ses clés sous le paillasson, dans le pot de fleurs ou tout endroit à l'extérieur. - Ne pas laisser entrer chez soi des inconnus - Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur de son habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers, etc.) - Equiper les abords extérieurs d'un éclairage s'activant à la détection de mouvement. - S'équiper d'une alarme afin de détecter le plus tôt possible une intrusion. Surveiller l'environnement proche - Demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à son domicile en cas d'absence. - Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », signaler votre absence à la gendarmerie locale. Signaler toute présence suspecte - Ayez le réflexe 17 pour signaler les véhicules et/ou individus pouvant faire du repérage. Donner des éléments précis d'identification (type, marque, couleur et immatriculation des véhicules, tenue vestimentaire des personnes) - En cas de cambriolage, ne toucher à rien et aviser rapidement la gendarmerie. Passer de bonnes fêtes.